



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	7

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du mardi 29 juin 2010

L'an deux mille dix, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 22 juin 2010, s'est réuni en salle de Zutkerque sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M Beugnet (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Duriez, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH) remplacé par M. Minart, Mme Polaert (CC3P), M. Cucheval (CC Lumbres) remplacé par M. Jean-Michel Croquelois.

Titulaires non remplacés : M. Vangrevelynghe (CCRA), M. Garenaux (CCRAVH), M. Rivenet (CC 3 Pays),

Suppléants présents : M. Gérard Baude

A noter que M. Gérard Alexandre Franque (CCRAVH) était présent mais n'a pas pris part au vote n'étant pas encore désigné en conseil communautaire de la CCRAVH dans sa fonction de délégué suppléant au SYMVAHEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Daniel DURIEZ

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2009

M. Pette rappelle que le premier compte administratif du SYMVAHEM au titre de l'année 2009 affiche un total de recettes d'un montant de 33 650 euros et un total de dépenses d'un montant de 17 016,66 euros soit un excédent de fonctionnement de 16 633, 34 euros. Cette somme a été reportée au budget 2010 au compte 002 en recette de fonctionnement. Le compte de gestion présente les mêmes résultats.

L'Assemblée approuve à l'unanimité moins une abstention (le Président s'abstenant) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats pour le budget principal 2009.

Le Conseil syndical approuve à l'unanimité (moins une voix, le Président s'abstenant) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats du budget principal du SYMVAHEM au titre de l'année 2009.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Président.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 21/7/2010

REQU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 JUIL. 2010

Le Président, Christian PETTE

Christian PETTE

SYNDICAT MIXTE
de la
Vallée
de la Hem


Christian PETTE



Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 JUL. 2010

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	7

Extrait du Registre des Délibérations Séance du mardi 29 juin 2010

L'an deux mille dix, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 22 juin 2010, s'est réuni en salle de Zutkerque sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M Beugnet (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Duriez, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH) remplacé par M. Minart, Mme Polaert (CC3P), M. Cucheval (CC Lumbres) remplacé par M. Jean-Michel Croquelois.

Titulaires non remplacés : M. Vangrevelynghe (CCRA), M. Garenaux (CCRAVH), M. Rivenet (CC 3 Pays),

Suppléants présents : M. Gérard Baude

A noter que M. Gérard Alexandre Franque (CCRAVH) était présent mais n'a pas pris part au vote n'étant pas encore désigné en conseil communautaire de la CCRAVH dans sa fonction de délégué suppléant au SYMVAHEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Daniel DURIEZ

LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE DIG POUR L'OPERATION « HYDRAULIQUE DOUCE »

M. Pette indique au Conseil que le cabinet « Emergence » a finalisé sa mission d'étude concernant la mise en place de techniques agri-environnementales dites d'« hydraulique douce ». Le dépôt d'un dossier de déclaration d'intérêt général est désormais obligatoire auprès des services de l'Etat, dossier dans lequel doivent être insérées les conventions signées avec les propriétaires des parcelles agricoles concernées.

Il est indiqué que l'opération « hydraulique douce » s'élève à 130600 euros selon les prévisions (coût d'investissement) avec des subventions à solliciter pouvant aller jusqu'à 80% de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

L'entretien restant à la charge de l'exploitant dans la mesure où celui-ci est plus à même d'intervenir sur son propre terrain.

Il est ensuite évoqué le coût d'indemnisation pour les exploitants.

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- d'approuver le plan de financement de cette opération et à demander les subventions,
- d'autoriser le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires au respect de l'arrêté portant attribution des subventions obtenues,
- d'autoriser le Président à lancer le marché relatif à cette opération et à retenir le prestataire présentant l'offre la plus avantageuse économiquement.
- d'autoriser le Président à déposer un dossier de déclaration d'intérêt général
- d'autoriser le Président à signer toute convention avec les propriétaires ou exploitants facilitant la mise en place de l'opération.
- de valider le principe d'intervention de l'exploitant pour l'entretien des dispositifs implantés sur sa parcelle
- de valider les indemnisations aux exploitants pour l'ensemble des dispositifs implantés à raison de 438,85 euros/ha.

RECU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le
21 JUL. 2010

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Président.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 21/7/2010

Le Président, Christian PETTE





Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	7

Extrait du Registre des Délibérations Séance du mardi 29 juin 2010

L'an deux mille dix, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 22 juin 2010, s'est réuni en salle de Zutkerque sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M. Beugnet (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Duriez, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH) remplacé par M. Minart, Mme Polaert (CC3P), M. Cucheval (CC Lumbres) remplacé par M. Jean-Michel Croquelois.

Titulaires non remplacés : M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Garenaux (CCRAVH), M. Rivenet (CC 3 Pays),

Suppléants présents : M. Gérard Baude

A noter que M. Gérard Alexandre Franque (CCRAVH) était présent mais n'a pas pris part au vote n'étant pas encore désigné en conseil communautaire de la CCRAVH dans sa fonction de délégué suppléant au SYMVAHEM.

SECRETARE DE SEANCE : M. Daniel DURIEZ

MARCHE NOUVELLES ZEC/ZRR ET ETUDES ASSOCIEES

Suite à l'arrêt de la liste définitive des ZEC et des ZRR, il est nécessaire de compléter l'étude de Royal Haskoning par une étude des nouvelles zones et des études topographiques, géotechniques, écologiques et des études complémentaires de modélisation/calculs hydrauliques

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer le marché correspondant et tout avenant ou convention de prestation de service avec le ou les cabinets qui auront présenté l'offre la plus avantageuse économiquement pour la réalisation de la prestation demandée,
- d'autoriser le Président à demander les subventions appropriées.

Les crédits sont prévus au budget 2010 au compte 2031.

EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 JUL. 2010

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Président.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 21/7/2010

Le Président, Christian PETTE

Vallée
de la Hem





Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem



Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	7

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du mardi 29 juin 2010

L'an deux mille dix, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 22 juin 2010, s'est réuni en salle de Zutkerque sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M. Beugnet (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Duriez, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH) remplacé par M. Minart, Mme Polaert (CC3P), M. Cuheval (CC Lumbres) remplacé par M. Jean-Michel Croquelois.

Titulaires non remplacés : M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Garenaux (CCRAVH), M. Rivenet (CC 3 Pays),

Suppléants présents : M. Gérard Baude

A noter que M. Gérard Alexandre Franque (CCRAVH) était présent mais n'a pas pris part au vote n'étant pas encore désigné en conseil communautaire de la CCRAVH dans sa fonction de délégué suppléant au SYMVAHEM.

SECRETARE DE SEANCE : M. Daniel DURIEZ

ADOPTION DE LA LISTE DEFINITIVE DES ZEC ET DES ZRR

Suite aux nouvelles propositions de sites de ZEC et de ZRR, M. Pette propose au conseil d'arrêter la liste de ces dernières afin d'envisager la finalisation des études et ainsi passer à la phase pré-opérationnelle.

Il faut rappeler qu'après visite sur le terrain, les élus présents se sont positionnés en faveur d'une liste définitive de 15 ZEC, à partir de laquelle seront menées dès à présent les procédures constitutives de la suite de l'opération. La liste des zones de rétention des ruissellements (au nombre de 5) a également été complétée par deux nouveaux sites à Escoeuilles et Clerques/Audrehem. Le nombre de ZRR est donc porté à 7.

Le conseil approuve à l'unanimité la liste des 15 ZEC et des 7 ZRR retenues et détaillées dans les fiches annexes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme, REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-OMER, le

Le Président.

21 JUL. 2010

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 21/07/2010

Le Président, Christian PETTE

